

## Fin des assistantes sociales à France Télévisions au moment où la Direction annonce un plan de licenciements collectifs !

Alors que la Direction vient d'annoncer vouloir revenir sur l'accord France Télévisions « trop favorable aux salariés » signé en 2013 mais aussi et surtout le plan collectif de licenciements (c'est bien ce que sont les ruptures conventionnelles, des licenciements), elle s'apprête à lancer, la semaine prochaine juste avant Noël – un appel d'offre pour externaliser l'assistantat social.

Ils ne sont que quelques-uns à être dans la confiance... ceux qui vous disent que ce plan de licenciements dont certains font mine de s'offusquer en renvoyant toute la responsabilité sur le gouvernement Macron, va aller vite et qu'il faut aller vite pour trouver les mécanismes destinés à l'accompagner au mieux !

---

*Disparition des assistantes sociale en interne et leur remplacement par une plateforme extérieure chargée de répondre aux salariés en détresse.*

---

Arnaud Lesaunier, le toujours Directeur Général Délégué aux Ressources Humaines et à l'Organisation de France Télévisions qui racontait il y a peu à l'AFP que « *C'est au nom de la transformation et pour le besoin de mixité générationnelle et de recomposition des équipes* » que ce plan soi-disant basé « *des départs à la retraite et accompagné de mesures facilitant la mobilité interne* » et sa collaboratrice Cécile Lefevre DRH siège, sont bien évidemment les premiers à la manœuvre pour **la disparition des assistantes sociale en interne et leur remplacement par une plateforme extérieure chargée de répondre aux salariés en détresse.**

Le cynisme et l'abjection à leur paroxysme en plein plan de licenciements (entre 1.000 et 2.000 personnes estimées) ... Plus machiavélique qu'à France Télécom à l'époque des suicides et des 22.000 démissions.

Sur l'appel d'offre à la plateforme d'écoute, il y aura bien entendu des termes comme « Informer, conseiller et accompagner les collaborateurs ».

Vont également y fleurir les clichés habituels « *Les salariés [ceux qui resteront donc !] devront pouvoir bénéficier d'informations, d'une orientation et d'un accompagnement sur l'ensemble des problématiques médico-sociales avec l'intervention d'une assistante sociale et/ou d'un psychologue du travail* ».

La plateforme devra permettre un suivi nécessaire aux problématiques rencontrées face à la maladie ou l'accident et/ou aux difficultés dans la situation de travail (stress, conflit, sentiment d'isolement, agression, surendettement...)

Pour faire simple; toute question sur « le stress » tapez 1, sur « l'arrêt maladie » tapez 2, pour le « harcèlement » tapez 3, etc... Si vous être viré, raccrochez, vous êtes licenciés « Raccrochez, vous n'êtes pas concernés»... Top, non !?

La télévision n'est peut-être pas une priorité pour certains des conseillers d'Emmanuel Macron mais avec de telles pratiques, elle deviendra très vite un très gros problème.